

*Hommages*

**M. Guy H. Arseneault (Restigouche—Chaleur):** Madame la Présidente, je suis d'accord avec mes collègues. Les prévisions de dépenses devraient être déposées demain avant les questions orales. Sinon, le gouvernement pourrait peut-être les déposer tard ce soir à la tribune de la presse comme il l'a fait pour un budget il n'y a pas très longtemps.

**Mme le vice-président:** La présidence a fait preuve de beaucoup de patience en écoutant les divers points de vue.

Il me semble que le leader du gouvernement à la Chambre a entendu le point de vue de l'opposition sur la question, mais que sa réponse de tout à l'heure tient toujours.

Il serait préférable que la Chambre passe à autre chose. Un autre député invoque le Règlement. Je sais que le ministre a demandé la parole pour rendre un hommage spécial.

Si nous voulons débattre la motion dont la Chambre est saisie, il ne faut pas tarder.

**M. Angus:** Madame la Présidente, je vous ai écoutée attentivement, et j'ai écouté aussi le ministre. Il a dit non.

La Chambre souhaite avoir le consentement unanime demain pour adopter à toutes les étapes un projet de loi très important. Puisque le gouvernement n'est pas disposé à coopérer avec l'opposition lorsque celle-ci demande que l'information soit déposée à la Chambre une heure plus tôt, alors, madame la Présidente, nous devons reconsidérer notre décision de coopérer avec le gouvernement pour faire franchir toutes les étapes au projet de loi demain.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT****LA QUALITÉ DE L'AIR DANS L'ÉDIFICE DE L'OUEST**

**M. Alex Kindy (Calgary—Nord—Est):** Madame la Présidente, mon rappel au Règlement concerne la qualité de l'air dans l'édifice de l'Ouest.

Je voudrais déposer des documents que j'ai adressés au sergent d'armes, M. Cloutier, en décembre 1989. Je demandais un contrôle de la qualité de l'air, spécialement en ce qui concerne l'amiante.

Madame la Présidente, je demande à la présidence de faire enquête sur la qualité de l'air dans cet édifice et également au Wellington. Je dépose les documents.

**Mme le vice-président:** Je remercie le député. Le Président et les députés prennent cette question très au sérieux. Elle sera étudiée comme il se doit.

\* \* \*

**LE DÉCÈS DE ROBERT SIMPSON**

**L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts):** Madame la Présidente, avec votre permission et celle de la Chambre, je voudrais dire quelques mots pour rendre hommage à l'un de nos anciens collègues dont les quinze années au service du Parlement ont laissé une marque indélébile sur notre pays.

Je veux parler de Robert «Bud» Simpson, député de Churchill de 1957 à 1972, qui est décédé la semaine dernière à l'âge de 80 ans.

Avant sa mort, il a eu la satisfaction de voir se réaliser beaucoup de choses qu'il avait défendues à la Chambre. Après avoir été élu six fois député, Bud Simpson avait décidé de ne pas se présenter aux élections de 1972, année où j'ai moi-même été élu pour la première fois à la Chambre.

À ce moment, le nom de Bud Simpson avait un sens particulier pour tous les nouveaux arrivants, car il avait établi une ligne de conduite parlementaire que chacun d'entre nous aurait voulu pouvoir suivre.

Comme moi-même, il représentait une circonscription très vaste à la population clairsemée, plus grande en superficie que bien des pays d'Europe. Il a été élu au Parlement en 1957 quand les déplacements dans sa circonscription et dans une grande partie du Nord canadien étaient encore très difficiles et imposaient de grands sacrifices.

Les sacrifices et les difficultés qu'il a endurées dans ses déplacements étaient partagés par sa famille. Il avait un sens profond du devoir et de la responsabilité. En fait, sa fille a suivi son exemple puisqu'elle a été pendant 15 ans ma secrétaire de circonscription.

Bud Simpson était un homme de principes, comme peuvent en témoigner tous ceux qui l'ont connu. Il a bien représenté sa circonscription. Il a réclamé la construction d'aéroports et de pistes d'atterrissage au Pas, à Thompson et partout dans le Nord.

Il n'a jamais laissé passer une occasion de rappeler aux responsables que Churchill était un port aussi important que ceux de l'Atlantique et du Pacifique. Il nous a également fait connaître la vigueur et le dynamisme des nouveaux Canadiens, comme résidents du Nord.